



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU GÂTINAIS FRANCAIS

L'an deux mille vingt-cinq, le onze mars à dix-sept heures trente s'est réuni, sur la Commune de Milly-la-Forêt, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Gâtinais français dûment convoqué le 26 février 2025, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOUSSAINGAULT.

<b>Nombre de membres</b>	
EN EXERCICE	24
PRESENTS :	8
VOTANTS :	14

### COLLEGE DE LA REGION

Étaient présents ou représentés : Madame Valérie LACROUTE (pouvoir) et Monsieur Jacques HULEUX (pouvoir) ;

Étaient absents : Madame Marianne DURANTON et Messieurs Sébastien DROMIGNY, Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT, Gérard HÉBERT ;

### COLLEGE DES DEPARTEMENTS

Étaient présents ou représentés : Mesdames Annie PIOFFET, Béatrice RUCHETON (pouvoir) et Messieurs Guy CROSNIER, Pascal GOUHOURY (pouvoir) ;

Était excusé : Monsieur Jean-Marc CHANUSSOT ;

Était absent : Monsieur Nicolas MEARY ;

### OBJET :

#### INDIVIDUALISATIONS Individualisations Parc

Nomenclature ACTES :  
7 Finances locales  
7.5 Subventions

### COLLEGE DES COMMUNES

Étaient présents ou représentés : Messieurs Fabien BIDAULT (pouvoir), Jean-Jacques BOUSSAINGAULT, Philippe DOTHÉE, Jean MORLAIS, Patrick POCHON et Jean-Luc VUILLEMENOT ;

Étaient absents : Messieurs Laurent DUCRUIT, Fabien ORIOT, Parfait SOUNOUVOU ;

### COLLEGE DES VILLES-PORTES

Était absent : Jean-Claude DELAUNE ;

### COLLEGE DES EPCI

Étaient présentes ou représentées : Mesdames Anne-Élisabeth BOURGUIGNON (pouvoir) et Isabelle FROMAGE ;

### INVITÉS ET PARTENAIRES

Étaient présents : Mesdames Françoise CHANCELIER, Constance GUERY et Messieurs Denis CELADON, Yves COZE, Patrick de LUCA, Jean-Luc DOUINE, Gilles CLUGNAC, Xavier GUILBERT, Joseph LENOIR, Pascal MAGNIER et Patrick MAILLARD ;

Étaient absents : Mesdames Amélie FERLAY, Laurence MANESSE CESARINI, Clothilde CAMPAIN, Marinette MESSIAS, Virginie DAVOUST-GOSSELIN, Cécile DELBECQ, Morgane DELEU, Lucie KIENER-CALVET, Marie MARIN et Messieurs Quentin VION, Gérard TAPONAT, Samuel HERBLOT ;

### EQUIPE DU PARC

Étaient présentes : Mesdames Emmanuelle GUILMAULT, Séverine HUYLEBROECK, Magali LASSAIGNE et Fabienne COTTÉ ;

Transmis au Contrôle de  
Légalité le :

**12 MARS 2025**

Affichage le :

**12 MARS 2025**

## INDIVIDUALISATIONS Individualisations Parc

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;

Vu la loi d'orientation n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République ;

Vu les statuts du Syndicat ;

Vu les avis favorables des commissions concernées ;

Mesure	Objet et bénéficiaire de la Subvention	Coût total du projet TTC	Montant des dépenses éligibles HT	Taux	Montant de la subvention	plafond (o/n)	Autres financements
7C Accompagner les collectivités dans leur politique de maîtrise de l'énergie	<b>Commune de BAULNE</b> Rénovation de 45 lanternes : éclairage public	36 432,00 €	30 360,00 €	80%	10 000,00 €	oui	26 432,00 €
	<b>Communauté de communes ENTRE JUINE ET RENARDE (CCEJR)</b>						
	Rénovation de l'éclairage public (année 1)	236 170,80 €	196 809,00 €	différent selon les communes	31 332,00 €	oui	204 838,80 €
	<b>Commune de SAINT-FARGEAU-PONTHIERRY</b> Isolation d'un bâtiment associatif en béton de chanvre - Chantier école	10 147,67 €	8 456,67 €	70%	5 920,00 €	/	4 227,67 €
	<b>Commune de MOIGNY-SUR-ECOLE</b> Isolation de la toiture de l'école élémentaire **	19 847,72 €	18 813,00 €	80%	15 051,00 €	/	4 796,72 €
	<b>Particulier ARBONNE-LA-FORET</b> Installation d'une VMC Hygro A, pose d'un poêle à granulés **	99 622,00 €	7 907,66 €	40%	3 164,00 €	/	96 458,00 €
	<b>Particulier BAULNE</b> Isolation des toitures par l'extérieur en fibre de bois et installation d'une Ventilation Mécanique Contrôlée Hygroréglable B **	121 898,84 €	29 941,23 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	111 898,84 €
	<b>Particulier CERNY</b> Isolation des murs par l'extérieur en fibre de bois, des rampants de toiture en laine de bois et installation d'une VMC Hygro B **	45 302,10 €	29 445,66 €	40%	8 000,00 €	oui	37 302,10 €
	<b>Particulier CHAMPCEUIL</b> Isolation des murs et rampants de toiture par l'intérieur en laine de bois et installation d'une VMC Hygro B	50 617,31 €	24 082,94 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	40 617,31 €
	<b>Particulier CHAMPCEUIL</b> Isolation des murs et rampants de toiture par l'intérieur en laine de bois et installation d'une VMC Hygro B **	66 004,23 €	35 148,31 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	56 004,23 €
17C Inciter à la diversification et à la qualité de l'offre de logement	<b>Particulier DANNEMOIS</b> Isolation des rampants et des murs par l'intérieur en laine BioFibTrio, installation d'un poêle à granulés et installation d'une VMC Hygro A	45 949,46 €	32 812,36 €	40%	8 000,00 €	oui	37 949,46 €
	<b>Particulier GIRONVILLE-SUR-ESSONNE</b> Installation d'un poêle à granulés et d'une VMC Hygro A	79 636,66 €	11 234,79 €	40%	4 494,00 €	/	75 142,66 €
	<b>Particulier ITTEVILLE</b> Isolation des combles en ouate de cellulose, installation d'un poêle à bois et installation d'une VMC Hygro B	47 903,01 €	11 445,65 €	40% + bonus	6 579,00 €	/	41 324,01 €
	<b>Particulier LA FERTE-ALAIS</b> Isolation des rampants en fibre de bois, combles perdus en ouate de cellulose, installation d'une VMC hygroréglable A, isolation du plafond du garage en panneau de ouate de cellulose **	50 081,10 €	20 102,44 €	40%	8 000,00 €	oui	42 081,10 €
	<b>Particulier LA FERTE-ALAIS</b> Isolation complète des rampants par l'intérieur en laine de bois et installation d'une VMC Hygro A	94 029,77 €	26 872,00 €	40%	8 000,00 €	oui	86 029,77 €
	<b>Particulier LARCHANT</b> Isolation des rampants et des murs par l'intérieur en laine de bois et installation d'une ventilation mécanique contrôlée de type B	91 244,85 €	13 806,38 €	40% + bonus	7 523,00 €	/	83 721,85 €
	<b>Particulier LARDY</b> Installation d'une ventilation mécanique contrôlée hygroréglable type B, fourniture et pose de menuiseries performantes en bois (pin nordique)	48 967,00 €	9 507,11 €	40%	3 803,00 €	/	45 164,00 €
	<b>Particulier MAISSE</b> Isolation complète de la toiture par l'extérieur en fibre de bois et installation d'une VMC Hygro A	103 695,98 €	22 078,21 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	93 695,98 €
	<b>Particulier MAISSE</b> Isolation complète de la toiture par l'extérieur et des murs par l'extérieur en fibre de bois	85 386,61 €	72 874,67 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	75 386,61 €
	<b>Particulier MILLY-LA-FORET</b> Isolation complète de l'étage en ouate de cellulose par l'intérieur et installation d'une VMC Hygro A	58 544,90 €	21 838,73 €	40%	8 000,00 €	oui	50 544,90 €
7D Accompagner les acteurs privés pour une meilleure maîtrise de l'énergie	<b>Particulier ONCY-SUR-ECOLE</b> Isolation des murs par l'extérieur en fibre de bois, installation d'un poêle à granulés et installation d'une VMC Hygro B	125 713,84 €	88 432,30 €	40% + bonus	10 000,00 €	oui	115 713,84 €
	<b>Particulier CERNY</b> Isolation des combles en ouate de cellulose, isolation des murs par l'intérieur en BioFib Trio et installation d'une VMC hygroréglable A	36 801,93 €	24 905,92 €	20% + bonus	6 000,00 €	oui	30 801,93 €
	<b>Particulier SAINT MARTIN-EN-BIERE</b> Isolation des rampants et des murs par l'intérieur en fibre de bois, pose d'un insert bois et installation d'une VMC hygroréglable A	86 230,00 €	39 928,91 €	20% + bonus	6 000,00 €	oui	80 230,00 €

Mesure	Objet et bénéficiaire de la Subvention	Coût total du projet TTC	Montant des dépenses éligibles HT	Taux	Montant de la subvention	plafond (o/n)	Autres financements
9 Restaurer le patrimoine immobilier et mobilier	<b>Commune de CHAMARANDE</b> Restauration du mur du cimetière	38 064,00 €	31 720,00 €	70%	15 000,00 €	oui	23 064,00 €
	<b>Commune de GARENTREVILLE</b> Restauration de l'ancien préau	11 491,43 €	9 576,19 €	80%	7 661,00 €	/	3 830,43 €
	<b>Commune de JANVILLE-SUR-JUINE</b> Restauration de la croix du cimetière	4 320,00 €	3 600,00 €	80%	2 880,00 €	/	1 440,00 €
	<b>Commune de PERTHES-EN-GATINAIS</b> Restauration du mur du cimetière **	36 324,51 €	33 022,28 €	80%	15 000,00 €	oui	21 324,51 €
	<b>Commune du VILLIERS-EN-BIERE</b> Restauration du Tableau Vierge à l'enfant	3 290,00 €	pas de TVA	75%	2 468,00 €	/	822,00 €
11 Valoriser et développer le patrimoine culturel	<b>Association Atelier du soleil, BUTHIERS</b> Festival Land Art de Buthiers, 8ème édition	13 080,00 €	6 000,00 €	80%	2 500,00 €	oui	10 580,00 €
	<b>Association Festival du Film sur la Paille, CHATENAY</b> Festival du Film sur la Paille	11 190,00 €	5 840,00 €	50%	2 500,00 €	oui	8 690,00 €
	<b>Commune de FROMONT</b> Création d'une table d'orientation	5 395,97 €	4 496,64 €	80%	2 500,00 €	oui	2 895,97 €
	<b>Association Caméléart, LE VAUDOUE</b> Musique en Gâtinais	11 500,00 €	5 500,00 €	50%	2 500,00 €	oui	9 000,00 €
	<b>Association le Cyclop, MILLY-LA-FORET</b> Fire of Emotions : Maledizione	12 145,00 €	5 400,00 €	50%	2 500,00 €	oui	9 645,00 €
	<b>Commune de MONDEVILLE</b> Fresque artistique	869,30 €	724,47 €	75%	544,00 €	/	325,30 €
14A Conseiller et accompagner les projets paysagers	<b>Commune de CHATENAY</b> Etude de conception pour les aménagements paysagers des abords de la mairie et de la Place	11 460,00 €	9 550,00 €	80%	7 640,00 €	/	3 820,00 €
	<b>Commune du VAUDOUE</b> Plantation d'une haie champêtre	6 222,40 €	5 347,78 €	80%	4 279,00 €	/	1 943,40 €
18A Accompagnement des entreprises artisanales et commerciales	<b>Entreprise JARDIN DE LA TOURBIERE, BAULNE</b> Outils professionnels pour une entreprise d'aménagements paysagers **	11 304,32 €	9 420,27 €	40%	3 769,00 €	/	7 535,32 €
	<b>Entreprise RECREATION INTERIEURE, MILLY-LA-FORET</b> Rénovation de devanture et changement d'enseigne de Récréation Intérieure	10 453,20 €	8 711,00 €	40%	3 485,00 €	/	6 968,20 €
	<b>Entreprise LE CAFE DU VILLAGE, PERTHES-EN-GATINAIS</b> Mobilier et matériels professionnels pour la création d'un tabac à Perthes **	29 971,80 €	24 976,50 €	40%	9 991,00 €	/	19 980,80 €
19A Développer les filières agricoles et les circuits de proximité	<b>Entreprise BEUGNET, AMPONVILLE</b> Création d'une ferme florale	4 548,61 €	3 790,51 €	50%	1 896,00 €	/	2 652,61 €
	<b>Entreprise CHARLTON, CERNY</b> Aménagement d'une cabane de cressonnier et diversification de la cressonnière	42 756,00 €	35 630,00 €	60%	20 000,00 €	oui	22 756,00 €
19J LEADER	<b>Entreprise FERME DES CHAMPS, SAINT-MARTIN EN-BIERE</b> Régénération de la ferme des champs pour accueillir le lycée agricole Saltus Campus **	159 864,54 €	pas de TVA	40%	20 000,00 €	oui	139 864,54 €
	<b>Commune de MONDEVILLE</b> Acquisition d'un vélo cargo à assistance électrique pour assurer l'entretien du village **	5 770,00 €	4 808,33 €	80%	3 847,00 €	/	1 923,00 €
21A Développer les activités de pleine nature	<b>Commune de CERNY</b> Travaux de valorisation du circuit du Val de Cerny	2 292,00 €	1 910,00 €	70%	1 318,00 €	oui	974,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>2 072 541,86 €</b>	<b>986 827,91 €</b>		<b>332 144,00 €</b>		

\*\* Sous réserve du vote du Programme d'actions 2025 CRIF, excepté si démarrage anticipé des opérations autorisé

Ces subventions sont issues de la participation de la Région Île-de-France, des Départements l'Essonne et de la Seine-et-Marne :



**Chiffres gaz à effet de serre (GES) et gain énergétique :**

**Aide pour la rénovation énergétique « Parcours renforcé » :**

16 dossiers dont 125 324 € de subventions attribuées par le Parc


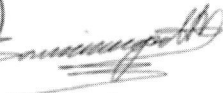
	Consommation d'énergie kWhep/m <sup>2</sup> .an	Emission de GES kgeq CO2/m <sup>2</sup> .an
Avant travaux	6 186	716
Après travaux	2 056	165
Gain	4 130	551
Gain (%)	<b>66,8 %</b>	<b>77 %</b>

**Aide pour la rénovation énergétique « Parcours toutes catégories » :**

2 dossiers dont 12 000 € de subventions attribuées par le Parc

	Consommation d'énergie kWhep/m <sup>2</sup> .an	Emission de GES kgeq CO2/m <sup>2</sup> .an
Avant travaux	737	84
Après travaux	199	6
Gain	538	78
Gain (%)	<b>73 %</b>	<b>92,9 %</b>

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Gâtinais valident les demandes de subventions, approuvent les plans de financement correspondants dans le cadre des opérations individualisées et territorialisées et autorisent le Président à signer les documents s'y rapportant, à l'unanimité.

  
  
Le Président  
Jean Jacques BOUSSAINGAULT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-259102564-20250311-2025-003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/03/2025

Affichage : 12/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

